

## COMPTE-RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 29 juin 2020

### Présents :

**MMES** Brigitte BOCHATON – Marie-Laure CHEVALLIER – Eva CAPIZZI – Isabelle DAILLE – Catherine FAIVRE – Isabelle GEINDRE – Clémence GESLAIN – Berthe-Ange LAUDET – Céline MITHIEUX – Claire PEREZ – Claire PRESCHOUX – Séverine SUCHERE

**MM.** Pierre-Louis BESSON – Julien BOURGEOIS – Benoît CHIRON – Franck EGARD – Antoine FATIGA – Mathias LEBLOIS – Olivier MARMET – Cyril MONIOT – Luis-Michel RODRIGUEZ – Julien ROUTIN – Bruno STELLIAN

### Excusés :

Thierry DUBOIS donne pouvoir à Bruno STELLIAN

Laurence FRAN CART donne pouvoir à Brigitte BOCHATON

Fabien OLKOWICZ

Laurent TOCHON

**Brigitte BOCHATON** invite le Conseil Municipal à :

1. désigner le secrétaire de séance : **Catherine FAIVRE**
2. approuver le compte-rendu de la dernière séance dont un exemplaire a été remis à chaque membre : adoption à l'unanimité
3. à prendre acte conformément à la délégation de pouvoirs accordée au Maire par délibération du 27/05/2020 des 2 Déclarations d'Intention d'Aliéner reçues en Mairie depuis le dernier Conseil Municipal

### ORDRE DU JOUR

1. **Mise en place du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : effectif du conseil d'administration et élection des membres issus du conseil municipal**

**Claire Preschoux** présente aux conseillers municipaux le rôle du CCAS.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal décide de fixer à 7 le nombre d'administrateurs du CCAS, à parité avec le nombre de membres nommés issus de la société civile.

A l'unanimité, le conseil municipal a procédé à la désignation par vote à bulletin secret des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS et a élu la liste « Claire Preschoux » comprenant :

**Claire Preschoux**  
**Berthe-Ange Laudet**  
**Isabelle Daille**  
**Franck Egard**  
**Céline Mithieux**  
**Cyril Moniot**  
**Luis-Michel Rodriguez**

**Claire Preschoux** annonce que la réunion de mise en place du CCAS se fera le 8 juillet prochain.

## **2. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

Arrivée de **Laurence Francart, Julien Bourgeois** et **Isabelle DAILLE** à 19h20.

**Madame le Maire** rappelle le rôle de la Commission Communale des Impôts Directs et son caractère consultatif. 32 noms doivent être proposés (16 titulaires et 16 suppléants).

**Antoine Fatiga** propose 4 noms. Différents changements sont effectués.

**Céline Mithieux** demande pourquoi deux personnes sont domiciliées en dehors de la commune.

**Brigitte Bochaton** répond que ce sont les textes, il est obligatoire d'avoir 2 personnes extérieures mais qui paient des impôts sur la commune.

A l'unanimité, le conseil municipal établit la liste de 32 noms ci-après à proposer au Directeur Départemental des finances publiques pour la Commission Communale des Impôts Directs :

1. CANTONE Jean-François
2. SUCHERE Alain
3. BAUMGARD Juliette
4. THOMAS Annie
5. VERGER François
6. FOLLIERET Guy
7. MECHTRI Christine
8. MONEL Charlotte
9. BARRAU Emmanuel
10. LATRAGNA Christine
11. BUGNET Bernadette
12. DELEAN Ghislaine
13. DE RIVAZ Philippe Vincent
14. PEDRON Narcisse
15. BERN Jean-Baptiste
16. LOFFRE Karine
17. ROCHE Philippe

18. NICOLLET Patrick
19. VELLARD Florence
20. BERLAUD Christian
21. AZOUAGH Mohamed
22. TARDY Danièle
23. MAJEWSKI Gérard
24. NORAZ Madeleine
25. MARCHAND-PAULUS Laure
26. RENAUD Patricia
27. OLKOWICZ Michel
28. HERVE Monique
29. BIEN Annick
30. GUILLERMIN Roger
31. BLANC Gabriel
32. MOLEINS Edmond

### **3. Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

**Bruno Stellan** présente le rôle de la CAO et rappelle qu'elle doit comprendre 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'élire pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres :

- Titulaires : **Bruno Stellan**  
**Pierre-Louis Besson**  
**Julien Routin**  
**Claire Perez**  
**Catherine Faivre**
  
- Suppléants : **Benoit Chiron**  
**Clémence Geslain**  
**Séverine Suchère**  
**Cyril Moniot**  
**Antoine Fatiga**

### **4. Désignation des représentants au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) à Grand Chambéry**

**Bruno Stellan** expose aux conseillers municipaux le rôle de la CLECT.

A l'unanimité, le conseil municipal désigne **Bruno Stellan** comme représentant titulaire et **Olivier Marmet** comme suppléant au sein de la CLECT.

## 5. Droit à la formation des élus

**Brigitte Bochaton** informe les conseillers municipaux sur le droit à la formation des élus. Elle propose de retenir un taux de 5% pour les dépenses de formation qui sera inscrit au budget communal.

A l'unanimité, le conseil municipal vote un taux de 5% pour le droit à la formation des élus.

## 6. Règles de remboursement des frais des élus

**Brigitte Bochaton** propose des règles de remboursement des frais pour les élus.

A l'unanimité, le conseil municipal vote les règles de remboursement des frais des élus tels que proposés en séance.

## 7. Désignation des représentants au sein du SIVOM du Canton de Cognin

**Franck Egard** annonce que la prochaine réunion du SIVOM aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> juillet. La commune doit désigner ses représentants (2 titulaires et 1 suppléant).

**Antoine Fatiga** propose comme délégué suppléant **Luis-Michel Rodriguez** vu qu'il est dans la commission jeunesse.

**Brigitte Bochaton** répond que cela aurait été possible s'il y avait eu un suppléant supplémentaire mais leur nombre est fixé par les textes. Cependant, des retours réguliers seront faits et le public est autorisé à participer aux réunions.

**Franck Egard** annonce l'arrivée prochaine du CTJ (Contrat Territorial Jeunesse) qui remplacera le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse). La Ravoire commence dès 2021, Jacob-Bellecombette suivra en 2022.

Par 21 voix pour et 3 abstentions (**Catherine Faivre, Antoine Fatiga et Luis-Michel Rodriguez**), sont désignés comme représentants au sein du SIVOM du Canton de Cognin :

- Titulaires : Franck Egard  
Clémence Geslain

- Suppléant : Olivier Marmet

## 8. Désignation des représentants au sein de Métropole Savoie

**Brigitte Bochaton** met en avant la nécessité d'une cohérence sur le territoire et propose aux nouveaux conseillers de se rendre sur le site Internet pour se familiariser avec Métropole Savoie et le SCoT (rapport de présentation, PADD, Document d'orientation et d'objectifs...). Un film de courte durée très explicite est à visionner.

A l'unanimité, le conseil municipal désigne comme représentants au sein de Métropole Savoie :

- délégués titulaires **Brigitte Bochaton**  
**Mathias Leblois**  
**Catherine Faivre**

- délégués suppléants **Olivier Marmet**  
**Laurence Francart**  
**Antoine Fatiga**

## **9. Informations diverses**

**Brigitte Bochaton** informe le conseil municipal que Bruno Stellan est le représentant de la commune auprès du syndicat des eaux de Grand Chambéry.

Après un tour de table, **Brigitte Bochaton** lève la séance.